Él. 8° Y
43
(7072)

ABELLE PELLETIER

RENDEZ-VOUS D'ENFER



Valérie ne venait pas seule au rendez-vous.
Dans l'ombre, Laurent Hattab, le beau gosse friqué,
et Jean-Rémy Sarraud, le zonard.

Crimes & Enquêtes

RENDEZ-VOUS D'ENFER

EL 8°4
43
(7072)

ISABELLE PELLETIER

A demain ou dans 15 ans
Vivre d'aimer
(avec Annie Girardot)
Rendez-vous d'enfer

J'ai lu 7072/4

1829627

92

ISABELLE PELLETIER

RENDEZ-VOUS D'ENFER

BIBLIOTHÈQUE R.F.

Crimes & Enquêtes

DL-26111994-36900

Collection dirigée par Paul Lefèvre

© Éditions J'ai lu, 1994

Durant plusieurs jours, cette année-là, la société française a découvert puis observé sa jeunesse. Une certaine jeunesse... Une fille et deux garçons dont les vies s'achevaient devant la cour d'assises, accusés qu'ils étaient d'assassinats... La jeune fille choisissait les victimes, les attirait et les garçons les exécutaient...

Le procès de Jean-Rémy Sarraud, Laurent Hattab et Valérie Subra fut, c'est vrai, un coup de projecteur sur un monde de vieux séducteurs, amateurs plus ou moins distingués de faveurs monnayées par de toutes jeunes filles. Mais il a permis aussi de découvrir un trio dont le cynisme et la cruauté ont étonné avant de faire frémir. Procès révélateur de l'existence d'une jeunesse dont l'amoralité et l'avidité sont, en réalité, les conséquences d'un abandon moral et d'un rejet social.

Tueurs sans remords de victimes complaisantes, Valérie, Laurent et Jean-Rémy ont baissé la tête au moment du verdict. Auparavant, ils avaient tenté de faire croire qu'ils avaient été inconscients de leurs actes, de leurs meurtres. La société qu'ils ont horrifiée n'a pas voulu pardonner mais ne peut oublier, non plus, leur histoire qui n'est finalement que l'affrontement mortel du désir sexuel et du désir de l'argent.

Paul LEFÈVRE

PREMIÈRE PARTIE

L'OUVERTURE DU PROCÈS

1

Vendredi 8 janvier 1988. Au palais de justice de Paris, c'est l'affluence des grands jours. A peine oubliées les fêtes de Noël, la nouvelle année commence par un procès retentissant. Pendant des mois, l'affaire du « trio diabolique » a passionné la France. A longueur de colonnes et de flashes télévisés, le public a vécu à l'heure du crime crapuleux. Il vient, aujourd'hui, assister en direct à l'épilogue de ce fait divers.

Les heures qui précèdent un grand procès se déroulent toujours dans un climat de fièvre. Une cohue bourdonnante dont la futilité tranche avec l'atrocité des meurtres qui vont être jugés. Cette fois encore, l'agitation qui secoue le vieil édifice n'échappe pas à la règle.

Dès midi, une foule de curieux encombre le boulevard du Palais. Sur le trottoir, des gardes soupçonneux passent l'assemblée au peigne fin. Présentation des cartes d'identité, fouille des poches et des sacs à main, portique de détection, rien n'est laissé au hasard. La progression est lente, le froid vif. Tête haute et carte de presse en bandoulière, des journalistes doublent la cohorte des pénitents et foncent vers *La Buvette du Palais*.

Ce restaurant en contrebas, qui hésite entre la brasserie et le parking souterrain, est le carrefour

obligé de tout ce qui plaide, requiert et juge. Logé au fond de la cour du Mai, il faut descendre une dizaine de marches pour y accéder, ce qui permet aux clients entassés derrière les vitres d'identifier immédiatement les arrivants et, au besoin, de lorgner les jambes des jolies stagiaires.

Certains magistrats condescendent à fréquenter ce lieu où Marie-Antoinette, dit-on, vécut quelque temps dans l'attente de son procès. L'arrivée de ces notables déclenche régulièrement un concert de salutations respectueuses et un mouvement tournant d'échines ployées. Tout en prêtant une oreille distraite aux sollicitations des courtisans, M. le procureur reconnaît ses adversaires d'hier attablés devant une choucroute plus ou moins garnie. Léger signe de tête du juge, courbette discrète de l'avocat qui a du mal à digérer sa condamnation à perpétuité de la veille. Mais, comme disait un pénaliste de renom : « Un clou chasse l'autre », et, qui plus est, c'est le client qui fait les années de prison...

Rien n'a vraiment changé depuis l'époque où Daumier, le célèbre illustrateur, croquait les robes noires et les cols d'hermine. A *La Buvette du Palais*, depuis des lustres, les avocats s'interpellent et se congratulent avant de se poignarder dans le dos. Dans l'ordre des préséances, après les magistrats et le bâtonnier de l'ordre qui recueille, lui aussi, son lot de compliments ampoulés, arrivent les ténors du barreau.

Quelques-uns de ces personnages d'élite s'alimentent, en effet, à *La Buvette* avant de faire leur entrée à la cour d'assises. Ils pénètrent dans la fosse aux lions avec un air détaché, acceptant avec une modestie feinte les félicitations de ceux qui les ont vus, la veille, à la télévision. Souverains, ils vont de table en table sous l'œil admiratif des jeunes avocates qui, pour faire carrière, comptent autant sur leurs charmes que sur leurs qualités oratoires.

Détestés par les civilistes, jalousés par les médiocres, ces êtres d'exception ont forcément une my-

riade de collaborateurs. En général, les groupies du plaideur ont peu d'occasions d'exercer leur éloquence. Une lourde sacoche à la main, ils courent les cabinets d'instruction et les prisons, mais ils sont les collaborateurs du grand homme, une raison sociale qui les console de bien des humiliations.

L'audience est prévue à 13 h 30. Mariette, la serveuse, qui règne sur *La Buvette* depuis quinze ans, reconnaît Alphonse Boudard. Pour l'occasion, le romancier prête sa plume au *Figaro Magazine*. Comme les autres, il est pressé. Mariette pousse un couple de touristes et l'installe à côté du greffier de la 14e correctionnelle.

– Petit salé aux lentilles, ça vous va ?

Boudard acquiesce et se plonge dans ses notes. Ce spécialiste des affaires criminelles est un passionné. Le procès du « trio diabolique » le fascine, peut-être parce que l'histoire commence comme un roman d'Agatha Christie. Et puis, ce n'est pas tous les jours qu'aux assises une femme tient le devant de la scène. Si l'héroïne était une mégère plus ou moins apprivoisée ou une femme de voyou, l'émotion serait moins forte. Le public, friand de frissons en tout genre, ne ferait pas, comme aujourd'hui, la queue pendant des heures pour tenter d'apercevoir... la beauté du diable.

Car elle est belle, Valérie Subra ! Tous les journaux l'ont écrit. Un hebdomadaire spécialisé dans « le poids des mots et le choc des photos » a même publié son portrait à la une. Et quel portrait ! Pleine page, plein pot, avec un T-shirt mouillé plaqué sur des seins ô combien généreux !

Comment le journaliste a-t-il mis la main sur ce document unique ? C'est son secret, jalousement gardé. De toute façon, peu importe la manière, la France a été édifiée. La meurtrière, car c'est une meurtrière, a une plastique de top model et le reste, lui aussi, ne laisse pas à désirer. Au-dessus du buste généreux, il y a un visage encore nimbé des rondeurs de l'enfance, de longs cheveux noirs qui con-

trastent avec le teint pâle, comme nacré. Un minois de chatte boudeuse style Béatrice Dalle à laquelle Valérie ressemble étrangement.

Valérie... Un prénom qui glisse comme une coulée de miel. Combien d'hommes ont-ils égrené ces trois syllabes à la saveur sucrée ? Combien sont-ils à se bousculer aux abords de la cour d'assises dans l'espoir de planter leur regard dans ses yeux verts ?

Les femmes aussi sont venues, comme les tricoteuses qui attendaient, leur ouvrage à la main, que le tribunal populaire se décide à trancher quelques têtes. Elles veulent voir la fleur du mal, évaluer sa beauté, jauger ses appas. Elles veulent comprendre comment cette fille-là s'y serait prise pour leur voler leur fils ou leur mari. Oui, comment elle a fait, la Valérie, pour envoyer deux hommes à la mort ? Qu'a-t-elle de plus que les honnêtes femmes ? La réponse à ces questions mérite bien un peu de patience. Encore une heure avant que ne s'ouvrent les portes du sésame.

A l'angle du quai, l'horloge du XVI^e^ siècle – la première horloge publique de Paris – distille les minutes avec une retenue gourmande. A *La Buvette*, le petit salé aux lentilles continue de faire des heureux. Il est vrai que sa saveur n'y est pas pour grand-chose. Dans ce lieu où chacun s'emploie à rattraper un temps irrémédiablement perdu, la rapidité du service passe avant l'art du cuistot. Et qu'y a-t-il de plus rapide que le plat du jour ? C'est ce qu'explique Mariette à un récalcitrant pendant qu'un indécis se permet d'hésiter entre la poire et le fromage. Comme si, un jour pareil, elle avait le temps de pinailler sur les subtilités de la carte. Surtout qu'ils continuent d'arriver en rangs serrés et que, comme elle dit, elle n'a que deux bras.

M. le substitut fait son apparition. Costume de bonne coupe en flanelle grise, chaussures à lacets, décoration à la boutonnière. Il s'enorgueillit de ses excellentes relations avec les avocats. Bruits de chaise, poignées de main compassées...

– Comment allez-vous, cher ami ?

Il va très bien, merci. Il est même en pleine forme, ce qui ravit les membres du barreau. On chuchote en effet qu'en grâce auprès du garde (des Sceaux, évidemment !), M. le substitut est promis à un avancement rapide. Sans mettre en doute son intégrité, qui est forcément foncière, la nouvelle en réjouit plus d'un...

Un groupe d'habitués jouent des coudes pour s'installer. Mme Raymonde, la caissière du *Grand Café*, descend de la haute chaise qui lui sert de perchoir. Cette petite femme brune à l'allure décidée connaît les mœurs de ses clients par cœur. Elle distribue les places d'honneur en fonction des préséances. Comme *La Buvette du Palais*, Mme Raymonde est une institution incontournable.

Les nouveaux arrivants ont faim, eux aussi. Il faut les placer, c'est-à-dire expulser *manu militari* les nonchalants qui rêvassent devant leur café. Il y a aussi la tablée de droite qui traîne en longueur parce que personne ne se décide à prendre l'addition à son compte. « Chaque fois, c'est pareil », maugrée Raymonde avant de lancer ses troupes à l'assaut des nappes maculées. Dans son dos, la porte vitrée s'ouvre une fois de plus. Un souffle d'air froid gicle entre les tables. Les plus lettrés reconnaissent Jean Cau.

Chroniqueur à *Paris-Match*, le journaliste a la réputation de tremper son Mont-Blanc dans l'acide. Ancien secrétaire de Jean-Paul Sartre, auteur de pièces de théâtre et écrivain – il a reçu le prix Goncourt en 1961 –, Jean Cau fait partie de la caste des intouchables. Il écrit ce que bon lui semble, et comme il allie le talent à la férocité, c'est un personnage autant haï que respecté. Conscient de son statut de journaliste d'élite (car ce n'est pas la modestie qui l'étouffe), il ne se déplace que pour les grandes occasions. Sa présence est un signe, et le petit monde judiciaire ne s'y trompe pas. Ce n'est pas tous les jours qu'un procès mobilise le gratin

de la presse et de la télévision. Sans compter les photographes qui en ont vu d'autres et qui vont « shooter » Valérie Subra comme ils tireraient le portrait à Caroline de Monaco.

Cette fois, le compte à rebours est vraiment lancé. Dans une petite demi-heure, le président Xavier Versini, suivi de ses deux assesseurs, pénétrera dans le saint des saints : la cour d'assises de Paris. En fait, deux salles sont réservées aux affaires criminelles. Mais un peu comme le beau linge que la maîtresse de maison réserve aux soirs de fête, les gros procès sont jugés aux « Grandes Assises ». Un lieu mythique à la solennité écrasante, tout en dorures.

Dès 13 heures, une vague de fond a vidé la moitié de *La Buvette*. Les audiences correctionnelles commencent à la demie et les magistrats n'aiment guère attendre. Après le rituel du plat de résistance, c'est maintenant la cérémonie des cafés.

Un peu engourdi par les vapeurs du saint-émilion, un vieil avocat de province s'extrait laborieusement de la banquette de moleskine. Il a tout vu, tout écouté et aura beaucoup à raconter quand il rentrera dans son fief, mais auparavant, comme les autres, il tient à participer à l'événement. Il ne sait pas trop au juste où siègent les assises, mais il se garderait bien de poser des questions. Comment oserait-il avouer son ignorance alors que, tout à l'heure, un haut magistrat l'a salué ? C'était sans doute une erreur, mais tout de même... Et puis, demander son chemin comme un égaré, c'est reconnaître qu'il n'est qu'un obscur, un sans-grade qui ne jouera jamais dans la cour d'assises des grands.

Sa robe défraîchie sous le bras, l'avocat suit le croquiste de TF1. Il connaît ses dessins, il les a vus la veille au journal télévisé. Le journaliste a l'habitude, il ne peut pas se tromper. En plus, c'est un homme qui n'aime pas être en retard, le croquiste. Pendant le repas, il l'a entendu se plaindre de

l'éclairage et des ombres « portées ». Il lui faut le premier rang pour bien travailler...

Après les éclats du coup de feu, un calme insolite retombe sur *La Buvette*. Le souffle court, l'avocat s'échine à grimper l'escalier en colimaçon. Un escalier calé dans un renfoncement à droite de la caisse avec des marches en bois poli par les ans. Pour le provincial, cette escalade est une première. Seuls les initiés empruntent cette sortie qui les conduit au cœur du Palais. Pour être futile, la satisfaction du vieil homme est réelle. Comment pourrait-on imaginer qu'il ne fait pas partie du sérail ?

L'accalmie a été de courte durée. Un flot ininterrompu d'avocats et de justiciables noircit les couloirs. Les professionnels se croisent, se saluent et repartent, toutes affaires cessantes. Les anonymes errent comme des somnambules, silhouettes grises noyées dans la foule. Une convocation entre les mains, une femme sans âge mendie un renseignement. Bon prince, un avocat saisit la feuille chiffonnée et lui indique la marche à suivre :

– Non, madame, la 23e, c'est au rez-de-chaussée. Vous allez tout droit, vous tournez au coin devant la 10e de la cour, vous suivez le couloir et vous descendez en face de la 14e.

Elle ne comprend pas grand-chose, la dame, mais, enhardie par la courtoisie de son interlocuteur, elle demande :

– Mon fils a été arrêté ce matin. Vous ne savez pas si...

L'avocat ne la laisse pas finir. Un mouvement de la main comme pour chasser une mouche importune et il s'éclipse rapidement. Il veut bien rendre service, mais quand même, faut pas exagérer...

Bruit sec des talons sur les dalles de marbre, confidences partagées à voix basse, sanglots étouffés. Sur un banc, un jeune homme très pâle, le buste rejeté en arrière, ferme les yeux. Une jeune femme, le regard inquiet, lui parle doucement :

– Remettez-vous, monsieur, nous ferons appel...

Que pourrait-elle lui dire d'autre ? Avouer que c'est sa première cause, que la présidente a la dent dure, qu'elle n'a pas su convaincre ? Et puis, l'affaire était mauvaise. Elle veut bien plaider à l'œil, l'apprentie avocate, mais elle ne garantit pas le résultat, la preuve... N'empêche, deux ans sec, c'est cher payé !

Quelques mètres plus loin, un maître du barreau pérore. Eperdu de reconnaissance, son client ne trouve pas les mots : « Un résultat inespéré ! » martèle la robe noire, la satisfaction à fleur de peau. A distance respectueuse, les proches se félicitent. Ils ont fait le bon choix.

Indifférents aux bonheurs et aux peines de la justice au quotidien, des retardataires se pressent vers le vestibule de Harlay. Niché à l'autre bout du Palais, il débouche sur la place Dauphine. A l'extérieur, des lions taillés dans la pierre en surveillent l'accès. Au centre de ce hall immense aux allures de cathédrale, l'inscription « COUR D'ASSISES » est gravée en lettres d'or en haut d'un escalier monumental. Les lourdes portes en bois sculpté ne sont pas encore ouvertes. Coincé entre des barrières métalliques, le public, comme au théâtre, attend les trois coups. La file s'allonge sur plusieurs dizaines de mètres et tous ne rentreront pas. Les premiers sur la liste sont arrivés deux heures en avance, certains ont même emporté leur sandwich. Ils achèvent leur casse-croûte en se dandinant sur place, les membres engourdis par cette longue immobilité. Des resquilleurs essaient de s'infiltrer dans le groupe de tête. Des cris fusent, les gardes interviennent. Un quinquagénaire, rouge de colère, revendique :

– Ma femme est juré !

– Et alors ? réplique une petite grosse qui lui barre le chemin.

– Je suis dans mon droit ! insiste-t-il, indigné.

Sa réplique, pour être pertinente, n'en tombe pas moins à plat. Personne n'a envie de se pousser.

– Je vais me plaindre, menace-t-il.

– C'est ça ! glapit la dame.

Le mari de la juré n'est pas content. Il dépasse la queue et tourne dans la galerie Lamoignon. A quelques mètres, devant une porte vitrée, un policier en uniforme laisse passer, au compte-gouttes, familles et invités. Explications, suppliques, intimidation, rien n'y fait, le représentant de l'ordre reste intraitable. Pas d'autorisation, pas de droit d'entrée. Un peu plus loin peut-être... Nouvelle tentative. Le flic monte sur ses grands chevaux :

– Non, monsieur, n'insistez pas, j'ai des ordres !

Le bloc-notes coincé sous le bras, une batterie de stylos en guise de pochette, un journaliste passe, royal, sous son nez. C'est Jean-Pierre Berthet, le chroniqueur judiciaire de TF1. Le garde l'a reconnu, il s'efface avec un petit sourire. Il lui demanderait bien un autographe, mais les consignes sont strictes : jamais pendant le service.

Résigné, le petit homme comprend qu'il a perdu la partie et retourne à la case départ.

Berthet grimpe les marches quatre à quatre, pousse une première porte, puis une seconde, capitonnée celle-là, et pénètre dans la cour d'assises.

2

Massée devant ses pupitres, la presse judiciaire s'étale... L'habitude démystifie tout, même cette arène tragique qui a connu tant d'affaires illustres. Comme des écoliers indisciplinés, les journalistes rigolent, bavardent ou circulent dans les travées. Ils ne remarquent plus les plafonds à caissons dorés, les grands lustres en cuivre, les boiseries de chêne. Même les pièces à conviction, soigneusement étiquetées dans leur vitrine, les laissent froids.

Si la routine ne banalisait pas le décor, ils seraient intrigués par ce faux aquarium qui abrite les témoins du crime. Des témoins muets, insolites ou effrayants. Des armes blanches, des cordes, des revolvers ou de simples objets sans prétention : un pull troué, un ticket de métro, un chiffon taché de sang. Avec le temps, les couleurs se sont étiolées. Le rouge a viré au brun, mais il imprègne toujours le tissu. Il est là, comme un rappel, symbole du sang versé au mépris des lois ou au nom de la justice.

Face à la presse, béant comme une gueule ouverte, le box de la cour d'assises. Dans une dizaine de minutes, au pied de cette loge, les avocats de la défense viendront s'asseoir. Pour l'instant, seuls quelques collaborateurs font de la figuration.

Les ténors comme les stars savent ménager leur entrée en scène. Il n'y a que les débutants pour

occuper la place bien avant le lever de rideau. Les « grands », qui plaident à la chaîne, ne ressentent ni l'angoisse ni le trac. Au même titre que les magistrats, la cour d'assises est leur boutique. Ils la connaissent par cœur, ils ne la voient même plus. Une exception, toutefois : Me Paul Lombard, l'avocat de Laurent Hattab, l'un des complices de Valérie Subra.

Avant chaque procès, chaque plaidoirie, Me Lombard sillonne les couloirs de long en large. Est-ce pour vaincre sa nervosité ou est-ce une coquetterie d'acteur qui, avec le temps, est devenue une véritable manie ? Si encore il arpentait seul... mais il a besoin de compagnie. Confrère, journaliste ou stagiaire alléchante, tout est bon pour l'accompagner dans cette errance qu'il vit comme une montée au Calvaire. Les mains dans les poches, les pans de sa robe battant au vent, il écoute, attentif, le regard vissé au sol. Ecoute-t-il vraiment ? Beaucoup seraient tentés de le croire. Mais ce serait ignorer que Paul Lombard laisse toujours penser à son interlocuteur qu'il lui est indispensable alors qu'il n'a besoin d'aucun.

Cet avocat est un homme de cour. Ses dîners sont courus et cotés, ses relations nombreuses et habilement distribuées. Son domicile brille d'œuvres d'art qui rappellent qu'il fut l'avocat de la dation Picasso. Connu comme le loup blanc, affable et galant, il vous accueille, comme le rat des villes, toujours de fort civile manière. Il plaisante, galèje, amuse la galerie.

Cultivé, Me Lombard émaille ses plaidoiries de noms d'écrivains et de mots d'auteur. La nature ne l'ayant pas doté d'une voix de stentor, il a opté depuis longtemps pour le registre intimiste. Et, d'ailleurs, pourquoi mettrait-il ses cordes vocales en péril alors que le style causerie au coin du feu lui va si bien ?

Quant au physique, il est à l'avenant : distingué, racé, même, avec un profil de médaille.

Mais que vaudrait un portrait de Paul Lombard, si on oubliait de parler de sa chevelure ?... Cette crinière poivre et sel, aux mèches savamment balayées, anachronique et impeccable. Ce défi permanent aux lois de la pesanteur, est sa marque de fabrique. Comme le personnage, cette prouesse capillaire ne passe pas inaperçue.

A peine a-t-il franchi la porte de la cour d'assises que les journalistes se jettent à sa rencontre. Sourires, amabilités d'usage, l'avocat les connaît tous et tutoie la plupart d'entre eux.

Abonné aux grands procès, Me Lombard n'est pas mécontent de mêler son nom, une fois de plus, à une belle affaire. Mais il se méfie. La concurrence est rude et il doit se tailler la part du lion. Il sait le poids de la presse dans une carrière et se garderait bien de brusquer ses représentants. De toute façon, ce n'est pas dans son caractère. Il n'use pas du choc frontal, à la différence de Me Jean-Louis Pelletier, qui le rejoint, comme à son habitude, à grandes enjambées.

Les deux hommes sont de vieilles connaissances. L'un vient de Marseille, l'autre d'Aix-en-Provence. Bien que dix ans les séparent, ils ont été formés à l'école d'Emile Pollak et de Raymond Filippi. Leurs relations sont amicales, et pourtant, à l'heure des débats, tout les oppose...

Jean-Louis Pelletier est aussi célèbre pour ses coups de gueule que pour son efficacité. Redouté et respecté, l'homme est avant tout une nature... Cinquante et un ans, des cheveux noir charbon, un air pas commode et une carrure qui déménage. Sa grande taille est un atout. Il en use (et en abuse) avec un art confirmé quand il toise un témoin qui risque d'être gênant. Au jeu des décibels, là non plus, il ne craint personne. Mais, avec le temps, il a su mettre un bémol à ses rugissements. Aujourd'hui, sa voix est un outil qu'il décline à volonté. Il peut aussi bien murmurer qu'exploser, tout est question d'opportunité. Vieux routier des assises, il

connaît toutes les ficelles du métier. Il n'a pas son pareil pour croiser le fer avec un procureur ou pour cuisiner un flic un peu trop zélé. Capable de se faire oublier quand le président se montre bienveillant, il est toutefois à son meilleur dans l'affrontement. Car l'homme est un puncheur qui cherche le K.-O. et se moque de plaire ou de déplaire.

Ce tempérament lui a valu, dans le passé, quelques déboires. En particulier quand, tout frais émoulu de sa Provence natale, il importa dans l'ambiance feutrée des prétoires parisiens ses méthodes radicales. Même si l'âge et l'expérience l'ont rendu plus souple, rien ne l'émoustille autant qu'un président tendancieux ou un avocat général de talent. Sachant qu'il a peu de chances de séduire des magistrats blanchis sous le harnais de la répression, Me Pelletier réserve ses effets pour les jurés. Pour les convaincre, il vise le cœur, surtout le cœur... Il frappe aux endroits sensibles, les force à sourire, à s'émouvoir, à pleurer. Certains lui reprochent de ne pas faire dans la dentelle, de manquer de retenue... Fidèle à son image, il se contrefiche de leurs critiques. Un seul but l'obsède : le résultat, et, pour l'obtenir, il ne ménage ni sa peine ni ses adversaires.

Dès que les journalistes ont appris que Pelletier était l'avocat de Valérie Subra, ils ont été rassurés. Avec lui, pas de danger que l'audience baigne dans la morosité. La lutte sera chaude, les incidents fréquents, ils n'auront aucun mal à remplir leur copie. Surtout qu'en face de Goliath, au banc de la partie civile, il y a Me Francis Szpiner. Un jeunot, dont l'éloquence est aussi grande que sa taille est petite...

Si la nature n'a pas gâté Me Szpiner sur le plan de la stature, elle l'a pourvu d'une voix de baryton. Chaude et timbrée, elle lui permet de pianoter sur tous les registres. Assez grave pour transformer un vol de poules en catastrophe nationale, elle s'égaie quand « Little Big Man » donne dans l'ironie mordante. Car, en plus d'intriguer, il mord, le petit maître, et sans états d'âme. Aujourd'hui, il se retrouve

dans un combat de poids lourds et il entend se battre jusqu'au bout. Pas question de jeter l'éponge sous les assauts répétés d'un Pelletier ou d'un Lombard. Szpiner ne leur fera pas de cadeau, la presse et les confrères l'attendent au tournant. Il en rajoutera même, et c'est de bonne guerre. Côté cour et ministère public, rien à craindre. Pour une fois, il est de leur bord. Côté défense, c'est une autre histoire. Sûr que les anciens vont sortir l'artillerie lourde. Il lui faudra compter les points, parer les coups, amenuiser les avantages. Il devra aussi tenir tête à ses pairs, et ce ne sera pas facile. Les avocats des accusés sont de vieux briscards qui jonglent avec la procédure. Il y a bien M^e^ Gambarelli, beaucoup plus jeune et moins aguerri... Mais il serait bien étonnant que les autres le laissent perdre pied. Ils voleront à son secours si le besoin s'en fait sentir.

Depuis des mois, M^e^ Francis Szpiner prépare ce procès. C'est pour lui l'occasion rêvée de révéler ses qualités professionnelles. En plus, il connaissait intimement l'une des victimes. C'était un ami de longue date et, pour défendre sa mémoire, Szpiner est prêt à jouer les Titus. Il oubliera que c'est grâce à son adversaire, en l'occurrence Jean-Louis Pelletier, qu'il a foulé la première fois le sol d'une cour d'assises. Touché par l'enthousiasme du novice, l'aîné l'avait fait plaider à la cour d'assises de Douai.

Mais l'heure n'est plus à la reconnaissance ou à l'attendrissement. Les deux hommes vont lutter à armes égales, et le meilleur l'emportera. La justice y trouvera sûrement son compte...

Lentement, le public a envahi le maigre espace qui lui est attribué. Massés au fond de la salle, derrière les hautes rambardes de bois, les curieux se marchent sur les pieds. S'il n'y avait le garde pour leur ordonner de se taire, ils en viendraient aux mains.

Comme par hasard, les plus grands occupent le devant de la scène. Barrés par ce rempart, les petits se dévissent le cou pour apercevoir les vedettes de l'actualité. Plaquée contre un géant qui frise les deux mètres, une étudiante en droit tente de reconnaître les gloires du barreau. Elle est venue parce qu'elle se destine au pénal. Elle espérait prendre des notes, mais on lui a expliqué que c'était interdit. Elle serre son porte-documents dans les bras. Par terre, il serait tout de suite piétiné.

Cette fois, tous les participants sont en place. Juste devant le public, mais séparés par les rambardes, les témoins sont assis sur les bancs qui leur sont réservés. A leurs côtés, on retrouve pêle-mêle les familles des accusés et des victimes, quelques auteurs en panne d'idées, des avocats en civil et même des magistrats. Le long du mur, des stagiaires s'entassent. Devant, les ténors ont été rejoints par leurs confrères. Ils savent qu'ils jouent les seconds rôles, mais ils participent, et c'est tout ce qui compte...

La greffière, Mme Depuyper, va et vient, les bras chargés de lourds dossiers. Messe basse avec l'huissier. Oui, les vingt-neuf jurés titulaires sont présents. Ils s'alignent au bout du box, intimidés ou hâbleurs, prêts à juger « au nom du peuple français ». Tirés au sort sur les listes électorales, c'est par lettre recommandée qu'ils ont appris leur sélection. Eux qui, hier encore, avalaient les couleuvres du pouvoir se retrouvent en position de force. Bien avant l'audience, le président leur a expliqué le fonctionnement de la machine judiciaire. Il a répondu à leurs questions, les a rassurés, cajolés, bref, il les a pris en main.

Partagés entre la curiosité et la crainte, beaucoup ont pensé se défiler. Un procès, c'est long, ça finit tard et, en plus, ça peut être dangereux. Avec des assassins, on ne sait jamais... Malheureusement, il ne suffit pas à un candidat juré de refuser le bébé pour être privé de corvée. La justice ne rigole pas

avec le devoir civique. Pour être exempté, il faut un certificat médical en béton ou arguer d'un cas de force majeure. La fête de l'école de la petite dernière ou la virée dans le Poitou n'étant pas des excuses prioritaires, beaucoup sont là, le glaive dans les reins.

Certains ont sorti les habits du dimanche, d'autres sont en jean et en baskets. Costume aubergine et cravate bariolée, un petit bonhomme étouffe consciencieusement. Son col de chemise est trop serré, ses chaussures trop neuves et la chaleur trop forte. Il manque d'air et s'évente avec sa convocation. Il espère pourtant être « tiré » au sort, histoire de ne pas s'être déplacé pour rien. Sa voisine de droite approuve. Elle vit dans la terreur de la révocation et imagine déjà la tête de ses collègues de bureau si elle rentrait bredouille...

L'avocat général Guilloux s'installe à son tour. Impressionnant, l'accusateur public. Très droit et très digne. Sa robe pourpre dégoulinant d'hermine, il reste planté devant son bureau, le regard hautain.

Commentaires respectueux dans la salle. Les professionnels louchent sur la grosse horloge aux chiffres gothiques. Au banc de la presse, les stylos attendent de fondre sur la page blanche. La première impression étant, dit-on, la bonne, ils cracheront leur encre dans un même jet dès que Valérie Subra fera son apparition.

Comme les reporters, les photographes sont à l'arrêt, le zoom en haleine, l'index rivé sur le déclencheur. Ils vont mitrailler sec.

Assis sur les talons, les cameramen s'empêtrent avec leurs câbles. Girafes insolites, les perches des preneurs de son se balancent au-dessus de la tête des avocats. La cour a donné l'autorisation de filmer, les hommes du 8e art ne vont pas s'en priver...